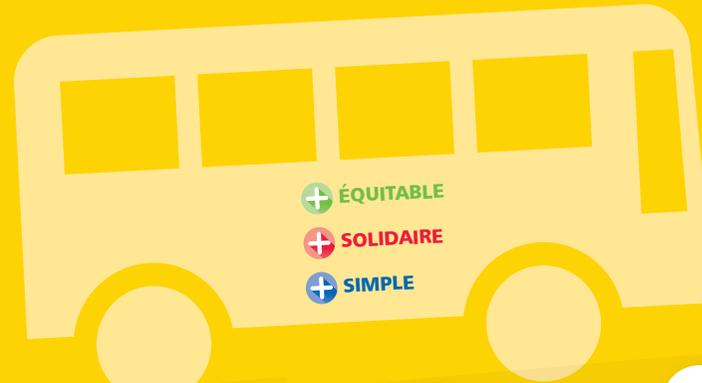


# L'abonnement **PASS SOLIDAIRE**

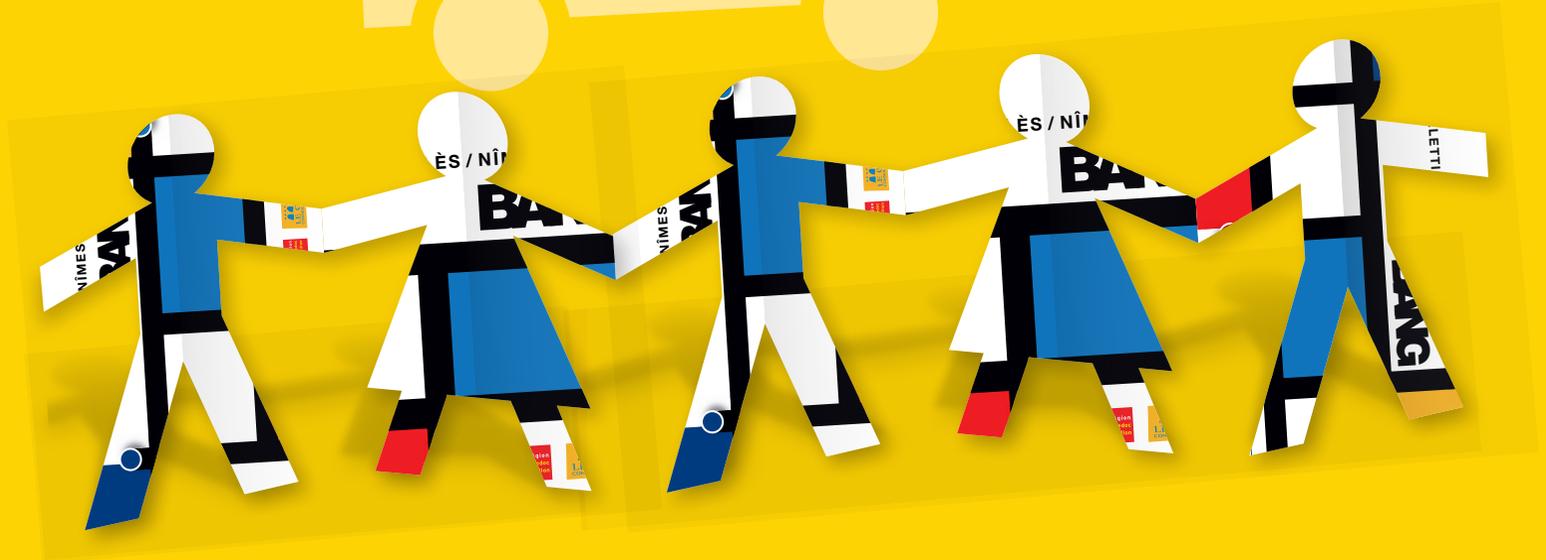
## Où recharger son abonnement ?

L'abonnement Pass Solidaire est disponible dans l'ensemble des points de vente TANGO :

- » Distributeurs automatiques de titres
- » Boutique Tango – 13 rue Régale à Nîmes
- » Boutique en ligne [www.tangobus.fr](http://www.tangobus.fr)
- » Dépositaires



À compter du  
**1<sup>er</sup> janvier 2019**



# L'abonnement **PASS SOLIDAIRE**

## Qui peut en bénéficier ?

Le Pass Solidaire est réservé aux personnes qui répondent à l'un des critères ci-dessous :

Bénéficiaires de la CMU ou de l'AME ou personnes ayant un quotient familial  $\leq 540$  €

Personnes de plus de 65 ans, sans condition de ressources

Personnes invalides à 80 % ou plus, sans condition de ressources

TARIF\*

9,90€  
par mois

ou 90€  
par an\*\*

## Période de validité ?

Cet abonnement est valable sur l'ensemble des lignes du réseau TANGO du 15 du mois au 14 du mois suivant.

## À SAVOIR

Les bénéficiaires de la CMU ou de l'Aide Médicale de l'État (AME) ou les personnes ayant un quotient familial  $\leq 540$  € doivent présenter chaque année leur attestation pour le renouvellement de leurs droits.

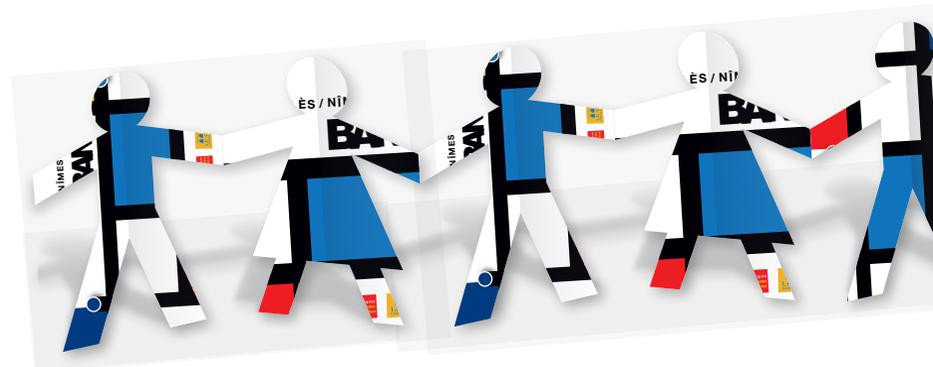
## Quels justificatifs fournir ?

### • Je n'ai jamais eu de carte BANG :

- Pièce d'identité
- Photo d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CMU ou AME en cours de validité ou attestation d'allocataire CAF ou MSA de moins de 3 mois sur laquelle figure le montant du quotient familial, ainsi que le nom du demandeur de l'abonnement
- Carte d'invalidité

### • J'ai déjà une carte BANG :

- Attestation CMU ou AME en cours de validité ou attestation d'allocataire CAF ou MSA de moins de 3 mois sur laquelle figure le montant du quotient familial, ainsi que le nom du demandeur de l'abonnement
- Carte d'invalidité



\*Tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019

\*\*Payable par prélèvements mensuels soit un prix moyen de 7,5 € par mois